

# CNIL.

**COMMISSION NATIONALE  
INFORMATIQUE & LIBERTÉS**

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**OUV8**

## **RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**MARCHE RELATIF A L'EXTERNALISATION DE CERTAINES OPERATIONS DE TRAITEMENT DE  
SAISINES**

**(AOO 114)**

### **A - Identification du pouvoir adjudicateur**

Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

**Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**

3 Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 PARIS CEDEX 07  
Téléphone : 01 53 73 22 22

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Madame Marie-Laure DENIS, Présidente de la CNIL.

Identification du service chargé de l'analyse des offres :

**Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**

Secrétariat Général  
Direction Administrative et Financière  
Service des Finances, de la Commande publique et des Moyens généraux.

### **B - Objet de la consultation.**

La présente consultation a pour objet l'externalisation de certaines opérations de traitement de saisines de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

### **C - Déroulement de la consultation.**

Publicité :

La consultation a été envoyée à la publication au BOAMP le 10 mars 2022. L'avis a été publié le 13 mars 2022 sous la référence n° 22-35988 (BOAMP).

La consultation a été envoyée à la publication au JOUE le 10 mars 2022. L'avis a été publié le 14 mars 2022 sous la référence 2022/S052-135747 (JOUE).

Date et heures limites de réception des offres :

La date limite de remise des offres était fixée au 13 avril 2022.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :  NON OU  OUI  
(Cocher la case correspondante.)

## D - Examen des offres.

Nombre de plis reçus :

- Dans les délais : 4
- Hors délais : 0.

Liste des offres reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	GROUPE CHALLENGE
2	GESTFORM
3	EVERIAL
4	LUMINESS

(\*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

Les capacités financières, professionnelles et techniques des candidats ont été appréciées au regard des documents fournis. Les candidatures sont jugées satisfaisantes et déclarées recevables.

Elimination des offres :

**Sans objet**

## E - Analyse des offres.

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Conformément au règlement de la consultation, le marché est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres pondérés suivants :

Critères et sous-critères	Pondération
1. Le prix des prestations	30 %
2. La valeur technique de l'offre, dont :	70 %
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %</li><li>○ Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %</li><li>○ Garanties apportées en termes de sécurité informatique et données personnelles = 10 %</li></ul>	

### E1 - Critère n°1 : Le prix des prestations

Conformément au règlement de la consultation, le critère « prix des prestations » a été jugé à partir de la rémunération que propose le candidat dans l'acte d'engagement. Une note a été attribuée de 0 à 30 à chaque offre selon le calcul suivant :

Note de Y = 30 x (offre la plus basse / offre du candidat Y)  
30 = note maximale

La note maximum est affectée à chaque sous critère au meilleur candidat.

Critère 1. Valeur financière (30 points)			
CANDIDAT	Montant total HT	Note sur 30	Classement Critère 1
LUMINESS	140 253,13€ HT	23,70/30	2 <sup>e</sup>

## E2 - Critère n°2 : La valeur technique

Le critère « valeur technique » a été jugé à partir du mémoire technique. Une note de 0 à 70 a été attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu.

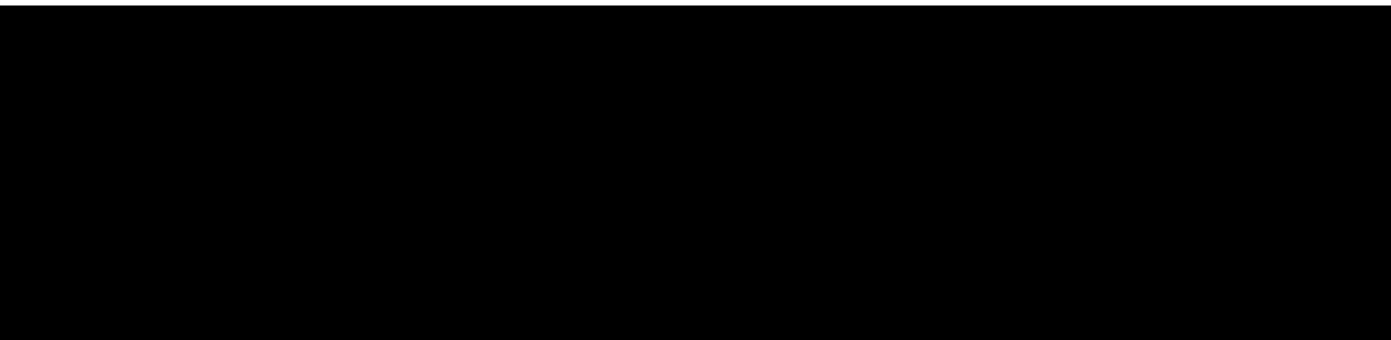
La note maximum est affectée à chaque sous-critère au meilleur candidat. La « note finale » du critère « valeur technique » est obtenue en appliquant la formule mentionnée ci-dessous à la « note intermédiaire » résultant du cumul des notes des sous-critères :

Note finale du candidat A = note intermédiaire du candidat A x note finale maximum / note intermédiaire maximum.

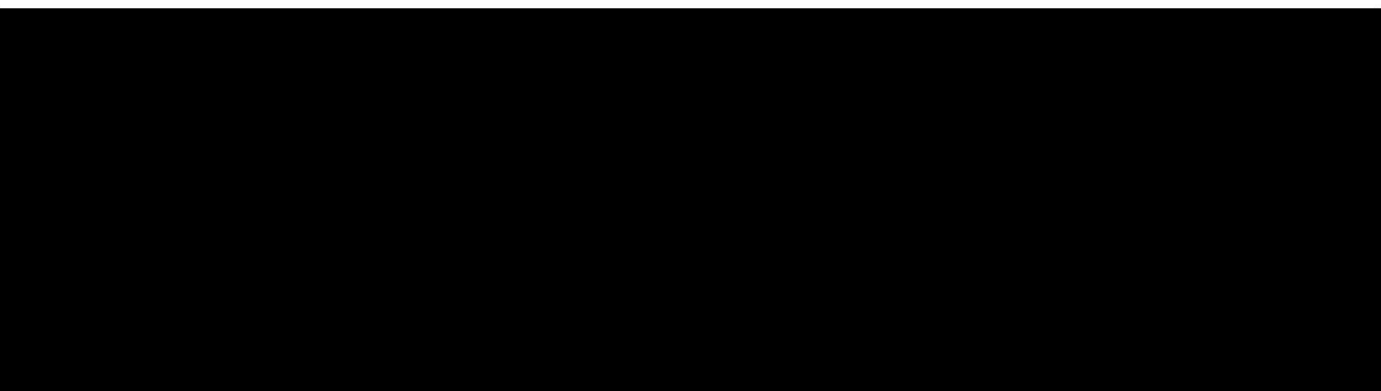
Pour chaque critère, le nombre de points a été arrondi au centième près. Une note globale a été attribuée par addition des notes précitées. L'offre ayant obtenu la meilleure note est déclarée économiquement la plus avantageuse.

## GRUPE CHALLENGE

➤ **Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %**



➤ **Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %**



Garanties apportées en termes de sécurité informatique et données personnelles = 10 %

Note intermédiaire sur 70

Note finale sur 70

GESTFORM

Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %

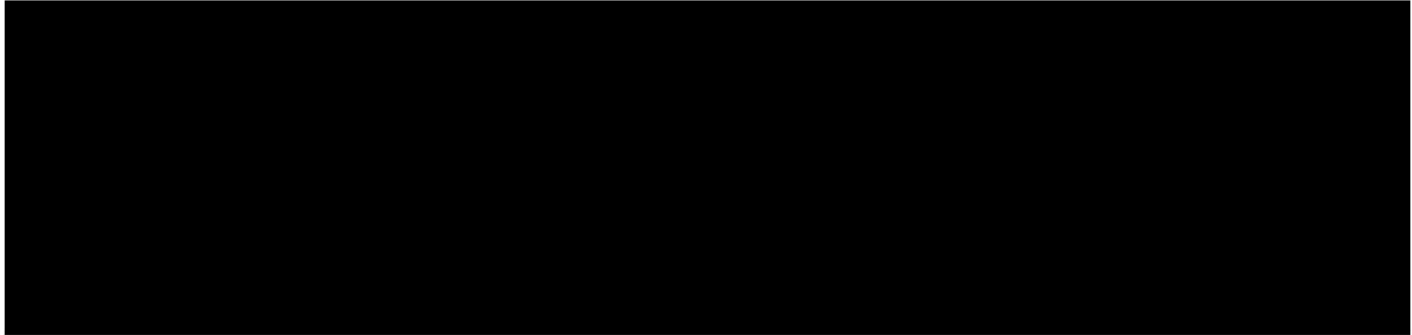
Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %

Garanties apportées en termes de sécurité informatique et données personnelles = 10 %

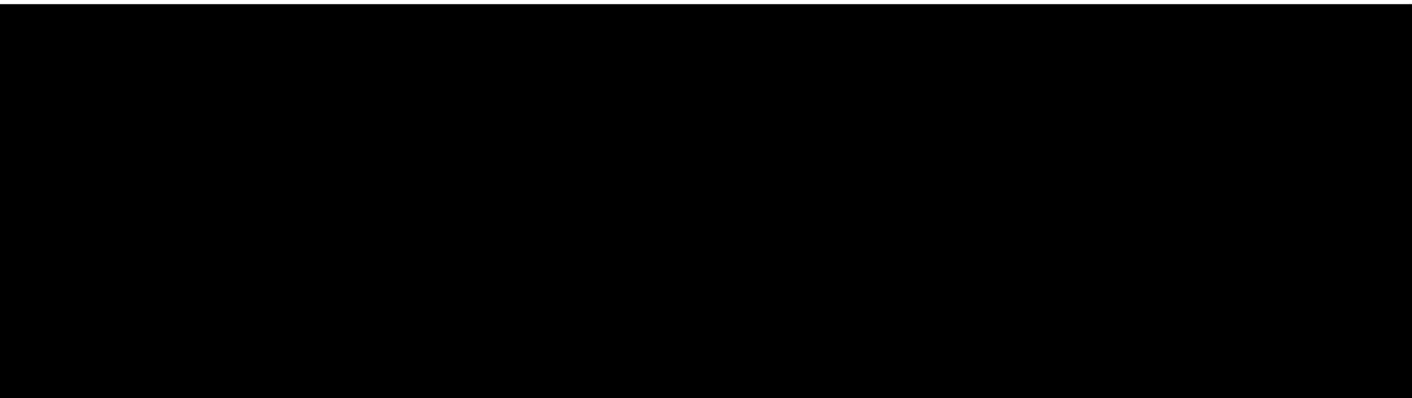
Note intermédiaire sur 70 : [REDACTED]  
Note finale sur 70 : [REDACTED]

**EVERIAL**

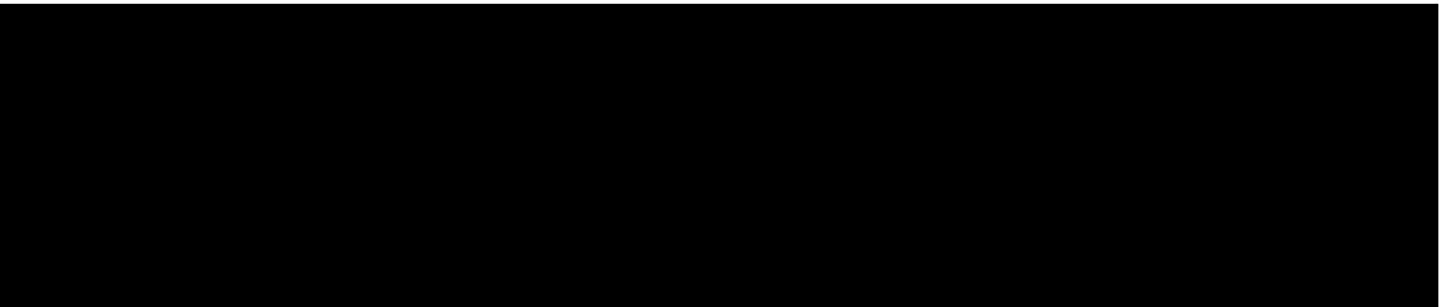
Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %



Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %



Garanties apportées en termes de sécurité informatique et données personnelles = 10 %



Note intermédiaire sur 70 : [REDACTED]  
Note finale sur 70 : [REDACTED]

**LUMINESS**

Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %

L'offre présente une forte polyvalence ainsi qu'une stabilité des équipes, notamment avec la présence d'un responsable technique et d'une équipe de cinq gestionnaires expérimentés, formés au traitement des saisines

CNIL (même s'ils ne sont pas dédiés à cette activité). Cette circonstance diminue de manière significative les risques de défaillance d'un ou plusieurs gestionnaires. La sélection des candidats est basée sur les qualités nécessaires à la prestation (rigueur, rapidité, esprit analytique, sens du service public, RGPD, NTIC...) ainsi que sur des profils ayant des compétences liées aux métiers du droit. De plus, une formation DPO certifié est prescrite à tous les entrants avant la mise en production.

L'adéquation et la qualité des moyens humains mis en œuvre avec les prestations à réaliser sont jugées très satisfaisantes.

Note sur 10 : 10.00

Note pondérée sur 30 : 30.00

➤ **Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %**

Un effort a été fait par le candidat afin de mettre en parallèle les exigences prévues dans le CCTP et l'offre présentée. Un premier plan d'anticipation des risques pertinent est proposé ainsi qu'une présentation de la mise en place d'un workflow permettant de tracer étape par étape le déroulement d'une saisine. Le candidat a exprimé de manière claire, le besoin de mettre à disposition des extractions visant à établir des statistiques dans son outil (sans DCP) et a parfaitement saisi le périmètre du workflow de décision à élaborer.

Il est à noter que ce candidat possède les certifications ISO 9001 et 27001 et le responsable commercial est certifié DPO par l'AFNOR.

Ce candidat mentionne de nombreuses références dont la DILA.

L'adéquation et la qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser sont jugées très satisfaisantes.

Note sur 10 : 10.00

Note pondérée sur 30 : 30.00

➤ **Garanties apportées en termes de sécurité informatique et données personnelles = 10 %**

La réponse du candidat reprend de manière détaillée les exigences SSI avec la présence d'une auto-évaluation du niveau de conformité. L'offre mentionne un engagement précis sur un plan de formation de mise à niveau du personnel et un accompagnement par le DPO Luminess. De plus, le SMSI est certifié ISO 27001

Les garanties apportées en termes de sécurité informatique et données sont jugées satisfaisantes.

Note sur 10 : 7.50

Note pondérée sur 10 : 7.50

Note intermédiaire sur 70 : 67.50

**Note finale sur 70 : 70.00**

**E4 - Classement des offres.**

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

Critères et sous-critères	Pondération	GRUPE CHALLENGE	GESTFORM	EVERIAL	LUMINESS
1. Le prix des prestations	30 %				23.70/30
2. La valeur technique de l'offre, dont :	70 %				N.inter 67.50/70 N.finale 70.00/70
Adéquation et qualité des moyens humains mis en œuvre avec les					30.00/30.00

prestations à réaliser = 30 %			
Adéquation et qualité de la méthode, de l'organisation et des moyens techniques mis en œuvre avec les prestations à réaliser = 30 %			30.00/30.00
Garanties apportées en termes de sécurité informatiques et données personnelles = 10 %			7.50/10.00
<b>TOTAL SUR 100</b>			<b>93.70/100</b>
<b>CLASSEMENT FINAL</b>			<b>1<sup>er</sup></b>


Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	LUMINESS
2	
3	
4	

## F - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer l'accord-cadre au candidat suivant :

Identité du candidat retenu :

LUMINESS	LUMINESS  11 BD DE SEBASTOPOL CS 70004 75001 PARIS France
----------	--

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant annuel HT : 140 253,13 €
- Montant sur 4 ans HT : 561 012,52 €
- Montant annuel TTC : 168 303,76 €
- Montant sur 4 ans TTC : 673 215,02 €



## G - Proposition de déclaration sans suite ou d'infructuosité.

Après examen des offres, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice de déclarer la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

- sans suite  
 infructueuse

pour les motifs suivants :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;  
 un marché négocié ;  
 une procédure adaptée ;  
 un dialogue compétitif.

## H - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Paris, le 13/05/2022

Issam FARTOUT

Chef du service des Finances, de la Commande publique  
et des Moyens généraux

